|  |
| --- |
| COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPALDu vendredi 3 juin 2022 à 20h00 |

L’an deux mille vingt-deux, le 3 juin, à 20 heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s’est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M JOUILLEROT Gérard, maire.

**Etaient présents** : Gérard JOUILLEROT, Marcel SALLES, Gilles PETIT, Magali SCHNEIDER, Martial VAUTHERIN, Claude INVERNIZZI, Mélitine BONDENET, Véronique DELAGRANGE, Romain PRETET, Julia ROBERT, Florence SUZANNE, Jean-Paul VAUTHERIN.

Absences excusées : Jérôme GUENOT, procuration à Mélitine BONDENET

 Jérôme VIVOT, procuration à Romain PRETET

Véronique DELAGRANGE a été désignée secrétaire de séance.

En ouverture de séance M. le Maire fait part des remerciements des associations Semons l’Espoir, Onco Doubs et du Don du Sang du Pays de Clerval pour les subventions accordées.

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation CR du CM du 08.04.2022

1. Tarification de la part famille restauration périscolaire
2. Adhésion à l’Agence de Développement et d’Urbanisme (ADU)
3. Changement siège social de la CC2VV
4. Demande de subventions
5. Suivi des travaux en cours
6. Informations et questions diverses

**1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2022**

Votants 14 Pour : 14

**2. Tarification de la part famille restauration périscolaire**

Mr le Maire présente les différents accueils et tarifs pour l’année scolaire 2021/2022 et précise qu’aucune revalorisation n’a été appliquée depuis l’instauration de la cantine.

En raison des éventuelles problématiques liées à la conjoncture actuelle, il est proposé une augmentation à hauteur de 15 % du tarif de la restauration scolaire qui comprend le repas et 2 heures de garde.

Une information sera faite aux parents des enfants scolarisés.

 *Vote à l’unanimité*

**3. Adhésion à l’Agence de Développement et d’Urbanisme de Montbéliard (ADU)**

Mr le Maire présente l’ADU qui est une association ayant pour principaux objectifs :

* Comprendre les dynamiques territoriales pour anticiper les besoins de développement et aider à bâtir des politiques publiques,
* Elaborer les documents réglementaires pour mettre en œuvres les stratégies à toutes les échelles territoriales (SCOT, PLU, Carte Communale …).

L’adhésion à cette structure permet de bénéficier d’un certain nombre de services notamment en matière de conseils, d’études spécifiques et d’accès à des fonds documentaires.

Dans l’objectif d’établir un bilan communal, afin de définir le choix d’une révision de la carte communale ou la création d’un PLU, il serait nécessaire d’adhérer à l’ADU et de nommer 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

Le montant de l’adhésion s’élève à 0,60 €/habitants soit une cotisation annuelle de 396,60 €.

Gérard Jouillerot et Florence Suzanne se portent candidats.

*Vote à l’unanimité*

**4. Changement de siège social de la CC2VV**

Le siège social de la CC2VV situé auparavant 11 rue de la Fontaine à Clerval est désormais localisé à la rue Gaston Renaud (Bâtiment Streit) à Pays de Clerval.

Il convient de valider ce changement.

*Votants : 14 Contre : 2 Pour : 11 Abstention : 1*

**5. Demandes de subvention**

Mr le Maire présente au Conseil municipal les différentes demandes formulées par les associations suivantes :

* Association Française Sclérose en plaque : 100 €

*Vote à l’unanimité*

* Collège Ste Jeanne-Antide Sancey : 420 € soit 60 € par enfant.

*Vote à l’unanimité*

* Club du Nouveau Millénaire : 350 €

*Vote à l’unanimité*

* Association groupement de maires ruraux pour aide apportée à l’accueil des familles Ukrainiennes : 500 €

*Votants : 14 Contre : 2 Pour : 10 Abstention : 2*

**6. Suivi des travaux en cours**

* Connexion conduite eau Glainans : les travaux sont lancés pour une fin de chantier fin juillet.
* Passage de la fibre route de l’Isle pour l'opérateur Bouygues.
* Logements de l'école : La réhabilitation des 2 logements est achevée.
* Local douches au stade Anteuil : les travaux sont en cours sur un vestiaire.

**7. Informations diverses**

* Etablissement des permanences au bureau de vote pour les élections législatives.
* 90 ans de Mme Pierrette GROSSOT : une délégation du Conseil municipal lui rendra visite le mardi 7 juin à 18h00.
* Recrutement : pour palier à l'absence d'Alain COURGEY, Mr le Maire a engagé une convention pour une prestation avec Alexandre BRIE à raison de 2 jours par semaine (lundi et mardi) jusqu'au 31 juillet. Il sera aidé par un contrat Centre de gestion pour une durée de 3 mois renouvelable.
* Une réunion de la commission bois sera organisée afin d'établir un bilan.
* Une réunion concernant les futurs travaux d'assainissement est organisée avec la CC2VV le mercredi15 juin à 19h30.
* Création de 2 groupes de travail :
* le premier sur la sécurité routière : Claude INVERNIZZI, Gilles PETIT, Julia ROBERT et Martial VAUTHERIN
* le second pour l'église : Marcel SALLES, Mélitine BONDENET, Romain PRETET et Florence SUZANNE.
* Plusieurs demandes de subventions, concernant des travaux sont déposées auprès de l’état et département :
* Chemin piétonnier à Glainans, mise en sécurité du clocher de l'église d'Anteuil.
* Rénovation du monument aux morts d’Anteuil, réhabilitation de l'ancienne mairie de Glainans.
* Sur proposition du SYDED, enfouissement des réseaux EDF et Télécom rue de Fagnole, rue des Champs et rue de Fontenelle.
* Mise en sécurité entrées du village de Glainans.
* Information est faite sur la création d'un terrain de football synthétique à Pays de Clerval.

La séance est levée à 23h30.

 Le Maire,

 Gérard JOUILLEROT